

? Comment Comprendre le Coran

<"xml encoding="UTF-8?>

Muhammad Husayn AL-BEHESHTI

Préalables essentiels à la compréhension du Coran

1-Nul doute que la compréhension globale du saint Coran n'est pas réservée à une catégorie précise. Le Coran fut révélé pour que le genre humain, dans son ensemble, en tire profit, tel que l'affirment de nombreux versets, soulignant constamment que le Coran est un livre de guidance pour les pieux. Il est lumière éclairante et clarté révélatrice des réalités et des fonctions. Il est évident que ceux qui tirèrent directement profit du Coran sont ceux parmi lesquels le vénérable prophète (SAW) fut envoyé. Dans l'histoire, de nombreux récits font état d'individus qui, d'abord incroyants et hostiles à l'Islam, s'y sont solidement attachés et l'on adopté pour guide après avoir entendu quelques-uns de ses versets et compris leur sens.

Les Musulmans reconnaissaient leurs obligations légales en écoutant les préceptes et les ordres qui étaient révélés au prophète (SAW) sous la forme de versets coraniques, il les leur annonçait et les leur récitait ; il est incontestable que la grande partie du Coran est facilement saisissable par l'entendement de la masse des gens, comme l'annoncent d'ailleurs certains versets et en témoigne son sens clair.

De même, toute personne connaissant l'histoire de la Syra prophétique sait qu'il s'agit là de l'évidence même.

2-Bien que le Coran soit, en grande partie, facilement compréhensible, il fut tout d'abord, révélé en langue arabe et en second lieu, dans le langage de l'époque du prophète, et ensuite, il était oral et non écrit. Il s'agit de paroles directes adressées aux gens de manière progressive et en diverses occasions. Il ne s'agissait pas d'un livre écrit et ordonné, du début à la fin. Le prophète récitait oralement aux gens les versets qui lui étaient révélés pour qu'ils les mémorisent et les transcrivent. Ceux qui sont intéressés par l'étude et la compréhension du Coran doivent prendre en compte et accorder un grand intérêt aux trois données suivantes :

A-La bonne maîtrise de la langue arabe est la première condition pour d'abord direct du saint Coran, car nous l'avons déjà indiqué, la langue du Coran est l'arabe.

Il est incontestable que la compréhension d'un texte arabe nécessite que le lecteur ait une

connaissance poussée de cette langue. J'ai souvent remarqué ces temps-ci, à mon grand regret, que certains tentent, avec une intention sincère, de comprendre le sens des versets coraniques sans maîtriser l'arabe, en se basant sur des connaissances superficielles des règles grammaticales, sur les dictionnaires bilingues ou sur ce qui fut proposé comme étant la traduction du sens des termes coraniques. Il ne font que commettre des erreurs ridicules, mais à cause de leurs intentions sincères et de leur bonté, ils admettent volontiers les conseils que nous leur prodiguons lorsque nous leur montrons les lacunes de leur approche.

Donc, la connaissance satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire ainsi que l'aptitude à tirer profit des ouvrages spécialisés sur la langue arabe (en remarquant les différentes significations d'un même mot, ce qui exige une capacité à utiliser à bon escient ces ouvrages pour choisir le terme approprié) sont les exigences de la première donnée.

b- La nécessité de connaître la langue et la culture arabes du HIZJAZ, Nadjd, du Yémen et d'autres régions à l'époque de la prophétie. Nous avons rappelé que le Coran fut révélé dans la langue arabe contemporaine de la prophétie. Il est vrai que toutes les langues humaines ont évolué et se modifiées. Certains termes expriment actuellement des sens différents de ceux qu'ils avaient 1300 ans auparavant. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de connaître le sens des termes coraniques à cette époque. Si ce terme acquiert un sens que nous souhaitons ou préférons, il est erroné de le lui faire porter, considérant que c'est lui qui était voulu à l'époque de la révélation du Coran, alors qu'il n'en était rien. Nous citerons l'exemple d'un chercheur qui, menant une étude sur la nature dans le Coran, tria les versets relatifs à son sujet. Je jetai un coup d'œil sur ses explications et commentaires et trouvai qu'il s'appuyait sur des signifiés de termes qui ne correspondaient pas à ceux usités de l'arabe à l'époque de la révélation du Coran. Il se référa, par exemple, au saint verset : N'avons-nous pas fait de la terre un habitat

25), disant qu'Allah le Très-Haut décrivit la terre comme un oiseau au vol rapide, il démontra que la terre tournait rapidement en recourant au dictionnaire où le terme kifat signifiait oiseau rapide. Il en conclut que le Coran voulait indiquer le mouvement de la terre.

Je lui fis remarquer : tu devrais examiner si le terme kifat avait ce sens à l'époque et dans le milieu de la révélation ou bien s'il l'a progressivement acquis ?

Il faudrait également rechercher si ce verset n'est pas relié au suivant (pour) les vivants et pour les morts ; dans ce cas, que signifierait * l'oiseau rapide pour les vivants et pour les morts ? Son sens est-il clair ? En consultant les dictionnaires, il est apparu que kifat est, à l'origine, la terre qui rassemble les autres choses, le verset prend le sens alors de : N'avons-nous pas fait de la terre un habitat (pour) les vivants et pour les morts. Il faut remarquer que ce chercher a vu que le mot ka fat signifie l'oiseau rapide et comme il avait l'intention de prouver le mouvement de la terre à partir des versets coraniques, il s'était appuyé sur ce verset, ne cherchant pas à savoir si le sens qu'il voulait admis à l'époque de la révélation ou s'il avait été nouvellement adopté ?

En outre, ne peut faire l'impasse, pour toute étude des conditions sociales et autres de cette époque car tout ce qui fut dit ou écrit l'a été dans ce milieu, et de nombreux signes aident à comprendre l'intention du narrateur ou de l'écrivain.

Au cours de la bataille de Ehud, des versets interpellent les combattants .Ils les saisirent et en eurent rapidement conscience car ils se trouvaient sur le champ de bataille, ils vivaient l'événement dans toutes ses dimensions ; quant à moi qui n'y étais pas que me faudrait-il faire pour réaliser le problème ? Il me faudra vivre ce climat en étudiant l'histoire.

Ainsi, la compréhension juste du Coran dépend du rappel des conditions dans lesquelles les versets furent révélés. Ceux qui ont vécu l'époque et le lieu de la prophétie ont baigné dans cette ambiance. Cependant, comment peuvent procéder ceux qui n'y étaient pas présents ?

Seules la recherche et l'étude de l'histoire, l'étude des causes de la révélation du Coran permettent de comprendre correctement de nombreux versets coraniques. D'anciens érudits ont écrit de nombreux ouvrages sur les causes de la révélation, dont deux très importants que les exégètes du Coran ont largement utilisés : Asbab an-muzul d'Al- wahidi et Lubab an-Nuql fi as bas an-muxul d'As -suyuuti. Il est également nécessaire d'étudier l'histoire de l'islam à l'époque de la Révélation.

c- Le Coran n'est pas rédigé sous forme de livre, mais Il est constitué de versets et de sourates, révélés tout au long de vingt-trois ans diverses occasions et dans des conditions très variées . Ils furent ensuite rassemblés dans un livre. L'organisation et l'ordre des versets ne furent pas établis en fonction de leur révélation ou de leur inspiration. Des indices historiques prouvent que certains versets furent posés en fin de sourates alors qu'ils furent révélés plusieurs années auparavant. Alors, si nous voyons parfois que le sens apparent et clair d'un

verset n'est pas entièrement relié au sujet des versets suivants ou précédents, nous ne devons pas être la proie du doute ou hésiter, voulant à tout prix imposer un sens au verset en question afin de relier son sens à celui des autres.

Nous remarquons aussi, dans de nombreux versets, que le premier mot d'un verset se rapporte au verbe ou à l'adjectif du verset suivant, ou d'autres termes, deux parties d'une longue phrase se présentent sous la forme de deux versets.

Ne pas considérer cette question peut entraîner de lourdes conséquences sur la compréhension du Coran. Les deux versets de la sourate cités plus haut *N'avons-nous pas fait de la terre un habitat (pour) les vivants et pour les morts * en sont un exemple. Le verset 26 ne représente pas une phrase indépendante mais il complète le précédent. Même si nous admettons que le terme kifat était utilisé au temps de la prophétie dans le sens de l'oiseau rapide, la base de la liaison entre les deux versets, son sens doit nécessairement être celui du rassemblement et non de l'oiseau rapide.

4-Certains versets ont traité la même question à différentes périodes, et conséquemment à des changements de conditions. Ils intègrent les nouveaux éléments qui y sont apparus et compètent le sujet. C'est pour cette raison que si nous voulons montrer l'avis de l'Islam sur une question définie, il nous faudrait relever tous les versets ayant un lien avec ce sujet et les organiser en fonction du moment de leur révélation. C'est en ce sens qu'il fut dit que les parties du Coran s'expliquent les unes les autres.

5-Nous avons rappelé que le Coran est une Parole révélée dans des conditions historiques précises, qu'il a traité les affaires de son époque, mais en tant que livre universel et éternel, son contenu n'est pas limité aux conditions de l'époque. Il s'agit d'une vérité claire et admise que le Coran a lui-même confirmée. Il a, par exemple, décrit le prophète comme étant : l'avertisseur des mondes (Al-furqan, 1) et annonciateur et avertisseur à tout le genre humain (Saba, 28), Il demande aux gens de se laisser guider par lui (le Coran) en tout temps et en tout lieu. Le Coran est donc global, il s'étend dans la durée et dans l'espace. Cependant, extraire le sens coranique en tout lieux et à toutes époques est un acte qui dépasse l'aptitude ordinaire, il n'est pas à la portée de chacun, même de ceux qui furent contemporains du Message et qui ont compris le sens du Coran. Il s'agit là d'un acte important qui exige spécialement et aptitude.

6- Le Coran interpelle l'être humain, quelle que soient ses tendance idéologiques, spirituelles, éthique liées à ses propre exigences, car il est évident qu'il existe d'énormes disparités entre les gens sur ces plans-là ; l'influence du Coran sur eux est également différente. L'expérience a montré que la récitation d'un verset à quelqu'un peut le faire réagir et l'élever spirituellement, alors que ce même verset n'existe aucune influence sur un autre. De même, les explications que donnent les gens pour un verset donné diffère en fonction de leurs caractères. Nous observons parfois qu'un jeune, ayant un goût raffiné et mêlé par des motivations spirituelles élevées parvient à des merveilleux résultats à partir de l'explication d'un verset, alors qu'un autre qui, tout en étant compétent en matières d'études coraniques, mais privé de ce goût et de ces motivations, demeure incapable de parvenir au même stade. Il faut prendre en considération cette question pour comprendre le Coran ainsi que différent textes religieux.

Quant à moi, j'exprime ma grande satisfaction envers eux qui écrivent leurs commentaires et conclusion à partir des versets coraniques, à condition de mentionner clairement que ceci ne représente que leur propre compréhension du Coran et de ne pas affirmer qu'il s'agit de la seule compréhension valable car lorsque les gens limitent la portée d'un verset à leur propre compréhension, ils ferment la porte aux autres. D'autres individus, jouissant de plus grandes capacités et d'aptitudes spirituelles plus élevées peuvent parvenir à un sens plus minutieux et achevé. Je me suis engagé dans cette voie dans mes cours d'exégèse, lorsque je parvenais de nouveaux résultats dans l'explication d'un verset, j'insistais sur le fait qu'il s'agissait de ma propre lecture de ce dernier, je n'intervenais pas dans la traduction de ceci en est ma propre compréhension.

Je vous recommande de bien distinguer entre la traduction du verset et votre propre compréhension car des lectures plus élevées que la vôtre sont possibles ; vous devez accorder autant d'importance à celle des autres car la compréhension et la conclusion se situent à différents degrés.

7- Nous trouvons des dérapages troublants dans des conclusions tirés récemment du Coran. Certains par exemple, ont rédigé des commentaires du Coran et ont interprété le verset : Aqueux as-salat

Accomplissez la prière 5Al6Baqarah, 43) par : accomplissez la révolution, considérant que la prière signifie révolution, à partir de ce qu'affirme le Coran par ailleurs : En vérité, la prière

empêche (de se livrer) à la turpide et (de commettre) des abominations *(Al-Amkabut) ou, en d'autres termes, la prière empêche de commettre les actes répréhensibles, interdit et injustes. Il y a au moins 300 millions de Musulmans qui accomplissent régulièrement la prière, sans que celle-ci ne les empêche d'agir de manière répréhensible. Nous sommes toujours en présence de l'injustice, de l'abomination et du répréhensible côtoyant la prière et les mosquées.

Donc, cette prière-là n'interdit pas ce genre d'actes alors que le Coran l'affirme. Ces gens font l'argumentation suivante : Il ne s'agit pas du sens commun donné à la prière, sinon l'affirmation du Coran ne serait pas valable. Le terme prière a donc un autre sens, écartant ainsi l'idée que le Coran ne reflète pas la réalité. Ce sens est donc révolution.

Tous les versets qui comportent Accomplissez la prière signifient accomplissez la révolution, et là, nous comprenons il n'est pas dit : Priez ! Mais accomplissez la prière. La première phrase à une portée différente. Ainsi, ils accomplissent la prière se rapporte à ceux qui accomplissent la révolution, et les croyants véritables sont ceux qui accomplissent la révolution, obstacle aux actes abominables et répréhensibles.

A la lumière de cette lecture du Coran, il semble que l'ensemble des Musulmans, y compris le messager d'Allah(SAW), aient tout au long de quatorze siècles, mal compris le sens de la prière et son accomplissement. Cette personne qui comprend par la prière est accomplie (qamat as-salat) que nous citons avant toute prière par la révolution est accomplie, pratique l'explication par l'opinion (ra'y) que rejettent les gens impartiaux, même non Musulmans.

Je m'adresse donc à cette personne pour lui dire : il est bien évident que le Coran est un Livre qui prône la révolution, que l'Islam est une religion de révolution et que les versets concernant la révolution sont nombreux dans le Coran. Y en aurait-il assez peu pour faire porter ce sens par le verset : Aqimu as-salat, afin d'en montrer l'aspect révolutionnaire ? Si vous réalisez que la prière de 300 millions de personnes n'empêche pas les actes abominables et répréhensibles, cela est dû au fait que leur prière n'en est pas vraie, elle est superficielle et vidée de son contenu. La prière est Rappel d'Allah, lorsque l'être humain accomplit sa prière, véritablement, cinq fois par jour, il revivifie le rappel d'Allah dans son esprit, son cœur et son âme, la connaissance et la relation avec son Maître deviennent plus juste : chaque fois qu'il invoque Allah, il s'écarte de l'abomination, des actes répréhensibles et iniques. La véritable prière interdit ces actes, non totalement, elle n'est qu'un des facteurs de cette interdiction tout

comme la révolution ne peut également les empêcher en totalité.

A ce propos, nous questionner sur le sens des expressions : une fête célébrée ou célébrer une cérémonie d'invocation ? Ce concept est usité, en français, il est dit : réciter la prière ou la prière. Cependant, ce concept indique la pratique de la prière. Mais la traduction littérale, en persan, de l'accomplissement de la prière est : je lis la prière. Si vous questionnez un Arabe : avez-vous lu la prière ? Il vous ridiculisa car en arabe, il dira : avez-vous prié ? Toute langue utilise donc sa propre terminologie.

Cependant, al-qiyam fait partie des rituels de la prière, il constitue, avant l'acte de la prosternation, l'un des piliers de la prière. Il est donc tout naturel que le terme iqama soit appliqué à l'accomplissement de la prière car al-yam représente l'un de ses devoirs obligatoires. Il est, par conséquent, superflu de faire porter au terme salat le sens de révolution parce qu'il est accolé à iqama.

Cette manière de procéder avec les versets coraniques est une explication par l'opinion, qui, nie le fondement divin du livre.

Croyez-vous que le jeune croyant acceptera que quiconque modifie les signes diacritiques des versets afin de pouvoir en tirer les conclusions qu'il entend, au lieu d'admettre que c'est le Coran qui nous offre le cadre de la pensée, avec des dimensions personnalisées et qu'il nous définit la vision globale et une idéologie précise.

On prétend parfois que la langue du Coran est symbolique. Il faudrait ici clarifier ce qu'on entend par ce terme. S'il s'agit de dire que la langue du Coran est semblable aux messages codés utilisés par les politiciens ou les militaires qui se transmettent des messages qu'eux seuls peuvent déchiffrer à l'aide d'un code, nous refusons alors cette assertion. Le Coran n'est pas un livre de symboles et de codes, il est un Livre clair, ses signifiés sont évidents et explicites à la fois, la majeure partie du Coran est constituée de versets clairs dont les sens sont fixes et facilement accessibles à la masse.

Bien sûr, il y a des versets coraniques qu'on qualifie d'équivoques qui sont, à la rigueur, symboliques, mais ils ne concernent qu'une infime partie du Coran. Ainsi, si l'on veut dire par là que le Coran offre certains concepts ou certains sens plus abstraits, outre les explications communes accessibles à tous, auxquelles accèdent ceux qui en ont les capacités

intellectuelles ou sociales, cela n'est pas contradictoire, il s'agit simplement d'étapes. Nous approuvons alors cette affirmation.

8- La compréhension du Coran à des niveaux élevés exige une spécialisation qui n'est possible qu'en ayant recours à la source de l'inspiration. L'un des degrés de la compréhension du Coran concerne les prophètes et les Imams, il est possible d'accéder à ce degré qu'au moyen de leurs récits et cela dans les textes où on ne décèle pas un lieu évident entre d'une part, les mots et les expressions coraniques et d'autre part, le sens symbolique ou général, même si ce sens semble compris.

Parce que le prophète a reçu l'inspiration, il lui est possible de fournir les clarifications exceptionnelles. C'est à ce stade d'explication que se réfèrent les récits affirmant que l'explication est réservée au prophète (SAW) et aux Ahlul-Bayt (a.s.).

Il existe une autre sorte de sens symbolique où le lien entre le sens et l'expression n'est pas clair pour la majorité mais lorsqu'une personne parvient à le comprendre et à expliquer son sens, les autres l'admettent en tant que nouveau sens reflété par le verset. Il s'agit également d'une explication du coran, mais non celle réservée au prophète et au Imams (que les prières d'Allah soient sur eux). Néanmoins, il est nécessaire que cette forme d'explication dépasse les penchants et les désirs personnel sinon le sens du verset serait leur reflet, certains souhaitent que les versets apportent des signification qui soient harmonie avec leurs passions ou leurs désirs, ils seront à la recherche de celui qui prétend trouver ces sens dans certains versets, pour les accepter immédiatement. Mais cette démarche est une forme d'explication par l'opinion, qui est rejetée et abhorrée, elle est fortement désavouée par les récits du prophète et des Imams ; ce que nous avons souligné au sujet de la prière illustre cette pratique.

C'est parce cette personne souhaitait obtenir des versets coraniques témoins pouvant l'état révolutionnaire du Coran, son esprit ne pouvait capter que des sens où les gens impartiaux ne décèlent aucun rapport avec l'expression.

Quant à l'extension du domaine des jugements et des sujets abordés par les versets en fonction des exigences de temps et de lieu, il est nécessaire d'indiquer que la capacité d'étendre nécessite, outre la spécialisation scientifique, une autre qualification, l'Imam, en ce sens que l'extension du domaine des jugements à des situations différentes est tâche délicate

que ne peut accomplir tout érudit ou chercheur. Seul l'Imam et le dirigeant peuvent réaliser la portée des sens et de leurs implications complexes.

A partir de là, l'expression fait partie des prérogatives de l'Imamat. S'il est absolu, représenté par l'Imam infaillible, nous disons qu'elle lui est réservée. Et lorsque cette question fait partie du domaine de l'Imamat relatif, qui concerne autre que l'Infaillible, nous disons que cela fait partie des affaires de ml'Imam relatif (na'ib al Imam ou député de l'Imam).

9- Nous trouvons dans le Coran des versets équivoques, des termes dont le sens n'est pas clair, tels que le début de quelques sourates : A.L.M, Y.S, K.H.Y'.S. Et d'autres, des mots et des phrases dont le sens est obscur et s'apparente à des symboles. Le Coran a, par ailleurs, confirmé dans la sourate Al Imam que ce genre de versets ne peut être expliqué que par Allah le Tout-puissant et par ceux qui ont puisé leurs savoir directement de Lui, c'est-à-dire le prophète et Imam. Une grande précaution est exigée concernant ces versets équivoques, il serait erroné d'expliquer ce genre de phrases ou de mots à partir de ses propres désirs pour découvrir de nouveau thèmes, faisant porter au Coran des thèmes avec lesquels il n'a aucun rapport clair et évident.

Si le locuteur annonce officiellement que son discours, figurent des signes, des symboles et des allusions dont la compréhension est réservé à celui qui en possède le code, Certains ont tenté cette démarche dans la matière K.H.Y.S ,H.M, S.Q... , chacun d'eux ayant fourni une explication conforme à ses propres penchants. L'un soutint que K.H.Y.'S. indique les lettres de l'alphabet qui demeureront jusqu'au moment de l'apparition de l'Imam al Mahdi(qu'Allah accélère son apparition), un autre affirma autre chose, etc., Il s'agit de pratiques, déviées qu'il faut éviter. Tout au long de nos recherches sur le Coran, nous avons réalisé qu'il y avait deux sortes d'équivoques :

-L'équivoque total comme dans A.L.M.

- L'équivoque relative où le sens semble claire jusqu'à un certain niveau, mais en le dépassant, il devient ambigu faisant hésiter l'individu entre plusieurs explications. Il faut alors éviter de passer à l'expression.

Il est nécessaire de s'interdire toute interprétation des ambiguïtés totale et relatives. Dans les

cas lorsque l'être humain l'expression lui fourni deux sens opposés, il devrait s'arrêter à la limite du sens réaliste de l'expression, sans imputer au Coran des thèmes que nous ne pouvons pas détruire à partir des expressions. Il est possible, dans une certaine limite, de donner à l'expression un sens direct lorsqu'il s'agit de l'ambiguïté relative, l'expression est claire et évidente au niveau direct mais ambiguë pour ce qui est situé au-delà.

Dans tout les cas, il faut éviter de s'appuyer sur le niveau des expressions qui offrent deux sens ou plus, c'est ce que nous conseille le véritable Coran, car cette attitude inutile ne conduit qu'à la sédition et au conflit. Le Coran révèle la parole divine à ce propos : les sceptiques s'attachent à ce qui équivoque par l'esprit de contradiction ou en quête d'interprétation (tendancieux) alors que son interprétation relève uniquement du savoir divin (Al-Imra, 7), Seul Allah le Tout-puissant a la capacité d'interpréter les versets équivoques, ainsi que ceux qui ont puisé leur science d'Allah, c'est-à-dire le prophète et les Imams purifiés.

Cependant, nous ne pensons pas, comme les Ikhbarites, que la compréhension de tout le Coran est réservée au prophète et aux Imams et qu'il faille, pour comprendre tout verset, se reporter aux récits qui leur sont relatifs. De notre côté, nous affirmons qu'un grand nombre de versets- les versets clairs et évidents peuvent être compris par les gens à condition qu'ils sachent la langue arabe de l'époque de la révélation, les causes et les conditions de leur révélation et qu'ils ne dépassent pas la limite qu'ils saisissent clairement.

10-Certains imputent l'explication d'un verset ou d'un thème coranique au prophète ou à l'Imam du seul fait qu'ils ont trouvé un récit qui semble l'indiquer. Mais qui pourrait prouver, en réalité, que tout récit est effectivement issu du prophète ou de l'Imam ? S'il est prouvé, en effet, que ce récit explicatif est bien du prophète ou de l'Imam, nul ne peut le discuter, il joue alors un rôle essentiel dans la compréhension du Coran. Cependant, que représente quantitativement ces récits explicatifs que nous pouvons incontestablement qualifier comme étant issus du prophète ou des Imams ? Il est certain que nombre de ces récits n'ont pas une chaîne de transmission ininterrompue, ou alors ils sont uniques et ne représentent donc pas une preuve formelle.

C'est pour ces raisons que nous adoptons une position claire vis-à-vis des récits explicatifs, qui sont celle des grands ulémas. Tout récit dont la chaîne est authentiquement certifiée et certaine est, à notre avis, équivalent au Coran. Ce qui signifie le livre et la Sunna, ou le livre et la

descendance. Mais si la chaîne du récit est douteuse ou problématique, il ne constitue pas une preuve formelle et nous ne pouvons lui accorder de rôle dans la compréhension du Coran.

Cette position, loin d'être personnelle, est formelle, elle fut adoptée par tout nos chercheurs, Tout récit dont il fut prouvé qu'il est issu du prophète ou des Imams, et dont les expressions ne sont ni confuses ni complexes, et dont le sens est clair, a un rôle décisif et essentiel dans l'explication du Coran. Quant aux autres, ils ne peuvent jouer ce rôle, comme dans le cas des études historiques où la plupart des récits explicatifs sont confus et incertains.

Des discussions ont été soulevées au du commentaire de Ali b. Ibrahim et des récits imputés à l'Imam al-Hassan al-askari (a.s) et même à propos des récits explicatifs rapportés dans Al-kafi. Quel savant ou juriste peut-il affirmer aujourd'hui que tous les récits se rapportant à la jurisprudence des transactions dans Al-kafi sont établis ? Le regretté Ayatollah Al-Barujardi, qu'Allah lui accorde Sa miséricorde, a repris, plusieurs fois tout au long de son enseignement de la jurisprudence, la recherche à propos des récits d'al-kafi des récits viennent contredire d'autres, nous incitant à en rejeter quelques-uns . Il en est ainsi dans la jurisprudence. Les récits doivent être minutieusement examinés, sans confondre entre la considération et l'importance accordées à la sunna et à la descendance avec celles accordées, sans discernement, à toute expression imputée au prophète ou aux Imams purifiés.

Nous lisons dans les ouvrages de hadiths que le prophète (SAW) a lui-même mis en garde contre les nombreux faussaires qui inventaient à son propos. Il demanda de comparer ce qui lui est attribué avec le livre d'Allah pour prendre ce qui lui correspond et rejeter ce qui le contredit. Il s'agit d'une question précise concernant toutes les époques, ainsi que toutes les religions, car les hadiths forgés existaient même avant l'Islam et ont concerné toutes les religion, les messages et les sociétés.

Nous respectons, cela dit, l'ouvrage Al-kafi et d'autres semblables, il s'agit d'un livre précieux bien que non certifié authentique dans sa totalité, ce qui signifie qu'Al-kafi n'est pas équivalent au Coran. Al-kalini, Miséricorde d'Allah sur lui, est un savant prestigieux, mais son ouvrage Al-kafi n'est pas comparable au Coran. Il en est de même pour Nahj al-Balaghah ou des ouvrages d'As-Sudduq, qui ne sont pas comme le Coran.

Nous concluons alors qu'il n'y a aucun Livre comparable au Coran. Tout doivent être soumis à

l'examen et à la recherche.

Le Coran représente le principal critère car sa relation à l'honorable prophète ne fait aucun doute, les hadiths du prophète et des Imams sont semblables au Coran s'ils sont formellement

établis. Il en déroule que l'utilisation des hadiths et des récits pour comprendre le Coran constitue un art minutieux et précis, il exige une spécialisation poussée pour pouvoir rejeter les hadiths inventés et incertains et s'écartez de l'erreur probable.

Je tiens à souligner une fois que ceux jouissent d'une vaste connaissance dans les questions sociales, éthiques, morales et spirituelles relatives à l'homme peuvent tirer des observations vivantes et précieuses à partir de leur étude du saint Coran. Il ne faudrait jamais dévaloriser l'importance de ces observations, à condition qu'elles ne imputation au Coran de ce que nous souhaitons. Il existe des récits merveilleux dans l'explication, du Coran, ils sont utiles mais il faut se garder de leur accorder le rôle principal dans le processus d'explication, ils n'ont qu'un rôle de rappel. Nous n'accordons le rôle principal qu'au récit solidement établi qu'il doit être se

rapporte au prophète ou à l'Imam, nous insistons qu'il doit être solidement établi, et non éventuellement, même s'il s'agit d'un récit juste pour la science du hadith où est considéré juste ce qui peut être utilisé dans la jurisprudentiel. Si le récit n'est pas formel, il ne peut avoir de rôle décisif dans l'explication du Coran, car le récit juste n'est pas toujours formel et ne mène pas systématiquement à la certitude. Il peut être une preuve en jurisprudence mais non en exégèse.

Le récit authentique peut jouer un rôle primordial dans l'exégèse, dans la limite fixée pour les preuves claires et certifiées ; les autres récits confirment seulement ce qui est prouvé.

Nous pouvons suivre le chemin droit en tenant compte de ces critères et en tirant l'utilité du saint Coran qui est le Livre d'Allah, le Livre qui montre le Vrai, la lumière qui guide les mondes.

Une lumière est venue vers vous ainsi qu'un Livre édifiant, par lequel Allah guide ceux qui .(cherchent à Lui plaire, vers les sentiers du salut. (Al-Ma'ida, 15-16